

# **Compte rendu de la séance du vendredi 05 juin 2020**

**Secrétaire de la séance:**Pascal AUDABRAM

**Présents :** Jean-Claude DEDIEU, Aline DESCOUENS, Pascal AUDABRAM, Laurent BALAGUE, Jacqueline SAINTE-CROIX, Pascal PIETRI, Jean-Luc CONTACOLLI

## **Ordre du jour:**

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du samedi 23 mai 2020

### **DELIBERATIONS:**

- Vote du Budget Primitif 2020
- Désignation du Conseil Municipal chargé de signer les actes administratifs au nom de la commune
- Voirie Mandette et Cabane des Chasseurs

### **QUESTIONS DIVERSES**

-----

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2020 à l'unanimité des membres.

## **Délibérations du conseil:**

### **VOTE DES TAUX DES TAXES ( DE 2020 018)**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres:**

- **DECIDE** de conserver les taux appliqués l'année précédente, à savoir :

- Taxe foncière (bâti) 1.00 %
- Taxe foncière (non bâti) 1.18 %

Résultat des votes:      Pour:7      Contre:0      Abstention:0      Adoptée

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 ( DE 2020 019)**

Monsieur le Maire présente le projet du budget de fonctionnement et d'Investissement de l'année 2020, voté par chapitre, lequel peut se résumer ainsi:

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
<b>RECETTES</b>	140 978 €	61 854 €
<b>DEPENSES</b>	140 978 €	61 854 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents:**

- **D'adopter le budget 2020**

Résultat des votes:      Pour:7      Contre:0      Abstention:0      Adoptée

## **DESIGNATION DU CONSEILLER MUNICIPAL HABILITE A SIGNER LES ACTES EN LA FORME ADMINISTRATIVE ( DE 2020 020)**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'en qualité d'officier public, il a le pouvoir de recevoir et d'authentifier les actes concernant les droits immobiliers de la collectivité.

Il explique que lorsque le Maire reçoit et authentifie l'acte, il ne peut pas représenter la collectivité, c'est pourquoi il convient de désigner un membre du Conseil Municipal pour représenter la collectivité dans les actes administratifs.

### **Le Conseil Municipal:**

- **CONSIDERANT** l'intérêt pour la collectivité de régulariser certaines transactions immobilières par acte administratif
- **DESIGNE Madame Jacqueline SAINTE CROIX** pour représenter la Commune dans les actes reçus et authentifiés par le Maire en la forme administrative

*Résultat des votes:            Pour:7            Contre:0            Abstention:0            Adoptée*

## **TRAVAUX D'ACCES A LA CABANE DES CHASSEURS ( DE 2020 021)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux d'amélioration de la piste d'accès à la Cabane des Chasseurs peuvent être engagés.

### **Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres:**

- **Décide** de retenir l'offre de l'Entreprise MALET qui s'élève à 1 728.00 € HT soit 2 073.60 € TTC
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision

*Résultat des votes:            Pour:7            Contre:0            Abstention:0            Adoptée*

## **DELIBERATION DESIGNANT LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS ( DE 2020 022)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Cette commission comprendra 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui seront désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux.

Une liste de présentation comportant 24 noms pour les commissaires titulaires et suppléants sera adressée à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux.

### **Sont désignés par le Conseil Municipal :**

ARAGON Remy 9 route de la Serre 09200 Encourtiech né le 12/12/1999 à Saint Lizier 09  
ARNAUD Baptiste 2 route de la Vignette 09200 Encourtiech né le 6/10/1953 à Belcaire 11  
AUDABRAM Pascal 1 Cals 09200 Encourtiech né le 18/02/1966 à Lavelanet 09  
BALAGUE Jean-Luc 2 Impasse du Casteth 09200 Encourtiech né le 15/09/1988 à Saint-Lizier 09  
BALAGUE Laurent 1 Place du métier 09200 Encourtiech né le 9/02/1887 à Saint Lizier 09  
BENAZET Jacques 3 Pont du Nert 09200 Encourtiech né le 26/01/1945 à Encourtiech 09  
BERNE Anne Marie 1 Place du métier 09200 Encourtiech née le 16/03/1964 à Saint-Girons 09  
BOCCHESI Manon 2 chemin de Tempy 09200 Encourtiech née le 25/05 1997 à Saint Lizier 09  
BOCCHESI Romain 2 chemin de Tempy 09200 Encourtiech né le 13/06/1999 à Saint Lizier 09  
DEDIEU Pierrette 2 rue de la Coste 09200 Encourtiech née le 4/01/1949 à Saint Girons 09  
DEDIEU Quentin 2 route de la Carrière 09200 Encourtiech né le 27/04/1987 à Marseille 13

DELACHAT Jean-Claude 2 chemin du Nert 09200 Encourtiech né le 9/06/1957 à Paris 75  
DELORS Reine 1 Couy 09200 Encourtiech née le 27/01/1964 à Saint Girons 09  
DESCOUENS Aline 5 Ségalas 09200 Encourtiech née le 30/03/1971 à Saint-Girons 09  
GAY PARA Guy 6 Route de la carrière 09200 Encourtiech né le 26/06/1949 à Miramas 13  
GOULD Violette 2 le Moulin 09200 Encourtiech née le 17/10/1999 à Foix 09  
MIROUZE Anne Marie 7 Route du Campas 09200 Encourtiech née le 16/07/1951 à Rivèrenert 09  
ROUCH Patrice 1 Lassalle 09200 Encourtiech né le 15/10/1972 à Saint Girons 09  
SEILLE Géraldine 1 Cals 09200 Encourtiech née le 22/05/1965 à Saint Girons 09  
SANZ Célia 1 chemin de Tempy 09200 Encourtiech née le 27/11/1940 à Saint Girons 09  
SALLES Béatrice 4 Monpla 09200 Encourtiech née le 27/06/1955 à Engomer 09  
REICH Laurent 1 rue de la Coste 09200 Encourtiech né le 5/06/1977 à Saint Girons 09  
PUJOL Marine 1 La Ribérolle 09200 Encourtiech née le 24/12/1991 à Saint Lizier 09  
SAINTE CROIX Jacqueline 1 La Riberrole 09200 Encourtiech née le 19/12/1955 à Saint-Girons 09

Résultat des votes:          Pour:7                  Contre:0                  Abstention:0                  Adoptée

### **TRAVAUX DE GOUDRONNAGE DU CHEMIN DE MANDETTE ( DE 2020 023)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de goudronnage peuvent être engagés afin de faciliter l'accès des véhicules au Hameau de Mandette.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres:**

- **Décide** de retenir l'offre de l'Entreprise MALET qui s'élève à 14 977.00 € HT soit 17 972.40 € TTC
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision

Résultat des votes:          Pour:7                  Contre:0                  Abstention:0                  Adoptée

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Recensement de la population 2021:** Monsieur le Maire indique que la nouvelle campagne de recensement de la population doit avoir lieu en 2021. Il est nécessaire de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation et de la réalisation de la collecte du recensement. Madame Jacqueline SAINTE CROIX est désignée à l'unanimité.

**Entreprise Malet:** il est décidé de se renseigner pour savoir si une clause de révision de l'indice du coût de la construction, valeur de référence pour le calcul du loyer annuel correspondant à l'occupation de terrains communaux par l'entreprise, est envisageable au-delà de la revalorisation de l'indice tous les 3 ans.

**Bouche incendie Monpla:** Madame Aline DESCOUENS rappelle que le Hameau de Monpla n'a pas de bouche à incendie. Il est décidé d'interroger le Service des Eaux du Couserans (Communauté des Communes Couserans Pyrénées) afin d'effectuer une étude de faisabilité et faire chiffrer l'opération si celle-ci est réalisable.

**Aménagements et embellissement dans le village:** Le Conseil Municipal souhaite aménager des lieux de convivialité dans les Hameaux (achat de bancs, fleurissement du village,...). Il est proposé que Madame Jacqueline SAINTE CROIX pilote le projet avec l'aide des conseillers municipaux.

**Le Garié:** Il est proposé d'ériger un monument au sommet du Garié afin de remplacer la Croix qui est tombée il y a plusieurs années. Un sentier pourrait être créé depuis le Coch pour

accéder au sommet. Une équipe de travail pour mener à bien ce projet doit être constituée autour de Mr Jean-Luc CONTACOLLI et Mr Pascal AUDABRAM. Mme Jacqueline SAINTE CROIX rappelle qu'il faut avoir un projet réaliste car les chemins nécessitent un entretien régulier (prise en compte de l'entretien des chemins existants et des projets de création ou réouverture). L'entretien du Tour du Garrié assuré par les services de la Communauté des communes est actuellement insuffisant. Le Conseil Municipal envisage de financer une intervention de l'ISCRA pour permettre une intervention supplémentaire nécessaire.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22h45.